

**Causes d'avortement chez les brebis**

Il arrive souvent que des troupeaux de brebis qui paraissent parfaitement bien soignés, sont décimés par le mauvais succès de la parturition, les brebis ne produisant que des agneaux morts ou dans un état de santé tel, qu'ils meurent peu après leur naissance. Le berger qui ne parvient pas à saisir les causes de ces accidents ruineux, les attribue à la mauvaise chance, au hasard. Mais en agriculture comme en industrie, il faut se garder d'admettre trop facilement ces sortes d'explications banales et insolites, car, dans tout accident comme dans tout effet, l'on doit voir une cause qu'il importe avant tout de découvrir.

Les accidents auxquels nous venons de faire allusion, dérivent du système de culture adopté ou des soins plus ou moins judicieux et attentifs dont sont entourés les animaux eux-mêmes durant la période de gestation.

Selon M. Saunders, cultivateur anglais qui, depuis cinquante ans environ, élève de nombreux troupeaux de moutons, les avortements dans l'espèce ovine peuvent généralement être attribués à trois causes différentes, savoir :

1o. Une alimentation trop abondante dans un moment peu propice ;

2o. Un refroidissement qui atteint soit la mère, soit l'agneau, et qui provient de ce que la brebis a été exposée à l'humidité ;

3o. La consommation des navets, qui remplissent de gaz le corps de la mère et nuisent ainsi considérablement à l'agneau par la pression qu'ils exercent sur ses membres encore si délicats. Beaucoup d'agneaux sont ainsi étouffés avant d'être nés.

C'est une pratique assez générale de nourrir très-médiocrement, pendant le courant de l'été, les brebis qui ne sont pas destinées à être vendues ; ces pauvres bêtes, qui ont été ainsi affamées pendant plusieurs mois, se trouvent dans un assez triste état lorsque le moment de l'accouplement est arrivé.

Les éleveurs agissent de la sorte pour réserver une alimentation d'autant plus abondante aux bêtes qu'ils ont l'intention de vendre en automne. Cette méthode nous paraît vicieuse ; il est très-probable que le produit de la vente des animaux qui ont ainsi reçu une nourriture surabondante ne compense pas le luxe de soins qu'on leur a prodigués, surtout si ces moutons ne sont pas destinés à la boucherie ; car la différence de prix entre un mouton maigre et un mouton moyennement gras n'est pas assez forte pour compenser le tort que nous faisons à nos brebis en ne les maintenant pas dans de bonnes conditions lorsque l'époque de l'accouplement approche.

Il serait beaucoup plus rationnel de se défaire au commencement de l'été des moutons destinés à la vente ; nous serions alors à même de réserver nos soins et notre alimentation la plus substantielle à nos brebis, ce qui les rendrait infiniment plus capables de nous donner des agneaux viables et vigoureux.

Pour les maintenir dans de bonnes con-

ditions, il faut leur donner un peu de navets, et de foin dès le commencement d'octobre ; c'est la le traitement qui leur fera produire les agneaux les plus sains et les plus robustes, pourvu que les brebis soient en assez bon état pour suffire aux exigences d'une bonne gestation. Pour cela, il faut commencer de bonne heure à les bien nourrir ; car, si l'on s'y prend trop tard, l'agneau qui a déjà acquis du développement absorbe une grande partie de la nourriture de la mère, et il est nécessaire que celle-ci soit préalablement mise en mesure de résister à cette absorption continue d'éléments nutritifs que'elle ne peut céder qu'à son détriment.

Il faut éviter de faire faire de trop longues courses aux brebis, surtout lorsqu'elles commencent à devenir lourdes ; il ne faut pas, non plus, les confiner trop à l'étroit, car elles ont besoin d'exercice.

(A continuer.)

**ANNONCES.****PRIME**

JUSQU'AU 1er JANVIER 1869

**AVOÏNE DE LA NORVEGE**

Le seul agent nommé aux Etats-Unis pour la vente de cette avoine étant désireux de donner aux cultivateurs canadiens l'avantage d'en faire l'essai, à voulu ajouter à la quantité que nous lui demandions, à condition toutefois de prolonger le droit de prime à l'égard de nos abonnés.

En conséquence de la libéralité de ce véritable ami de l'agriculture, les souscripteurs de la *Gazette des Campagnes* qui auront payé leur abonnement pour l'année courante d'ici au 1er janvier 1869, auront droit à la prime déjà annoncée.

Ceux qui d'ici à cette date paieront leur abonnement pour l'année prochaine, recevront deux paquets de cette avoine de la Norvège.

Nous distribuerons les primes à la dernière semaine de décembre.

Un historique de cette avoine de la Norvège accompagnera chaque prime.

FIRMIN H. PROULX.

Ste. Anne, 26 nov. 1868.

**GRAMMAIRE GOSSELIN**

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

**FARMER'S ADVOCATE**

JOURNAL AGRICOLE

Publié à London (Ontario) par M. Weld, agriculteur pratique.

Ce Monsieur possède un dépôt d'instruments agricoles de toutes espèces et a toujours en mains un assortiment de graines, de plantes de premier choix. Dans chaque No. de son journal il donne les moyens de se servir avantagusement de ces instruments, et la manière de cultiver différents grains dont il fait toujours un choix scrupuleux. Possesseur d'une ferme d'une grande étendue, il se livre aux expériences. Il cultive 32 espèces de blé qu'il vend à bonne condition.

M. Weld s'occupe en outre sur une grande échelle de l'élevage des animaux de choix. Il rend compte dans son journal de ses succès ou de ses désappointements dans l'élevage des différentes races d'animaux, mettant par là le cultivateur à même de profiter de son expérience. Le journal contient en outre de nombreuses recettes pour les maladies des animaux.

Plusieurs citoyens des plus influents voulant contribuer à répandre la science agricole parmi les cultivateurs de leur comté ont souscrit la somme de \$593.00 en faveur de M. Weld. Ce Monsieur offre ce montant en prime aux abonnés pour l'année 1869.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année. L'abonnement date du 1er janvier 1869.

Ce journal est à sa 3me année d'existence.

Ceux qui enverront au propriétaire de la *Gazette des Campagnes* \$1.75 recevront le *Farmer's Advocate* et la *Gazette des Campagnes* pendant un an.

**AMERICAN STOCK JOURNAL**

AND FARMER'S AND STOCK BREEDERS

Seul journal vétérinaire publié aux Etats Unis.

Journal mensuel essentiellement adapté à la classe de cultivateurs qui font de l'élevage des animaux une science.

Les soussignés, propriétaires de ce journal, possèdent l'établissement le plus considérable des Etats-Unis comme éleveurs d'animaux. L'expérience qu'ils ont pu acquérir dans cette industrie depuis un grand nombre d'années est une source de renseignements les plus sûrs, car ils ne font pas un secret de leurs recettes, à l'égard des abonnés du journal qu'ils redigent eux-mêmes.

Ce journal de 36 pages contient à chaque numéro de nombreuses recettes pour les soins à apporter dans l'élevage des animaux. Ces recettes sont toujours appuyées par l'expérience qu'on ont fait les propriétaires mêmes du journal.